



Communiqué de presse

Les agriculteurs d'IP-SUISSE reçoivent 7,0 millions de francs de primes pour de céréales et colza.

Les quelque 4500 producteurs de céréales et de colza IP-SUISSE recevront environ 7,0 millions de francs de primes pour la récolte 2018. Cela récompensent les efforts supplémentaires des agriculteurs d'IP-SUISSE pour leur agriculture respectueuse de l'environnement et particulièrement durable.

Le montant de la prime est généré et financé grâce à la bonne demande de farine IP-SUISSE de Migros/Jowa, Hiestand, des boulangeries « Naturel », Fortisa/McDonald's, Fredy's et d'autres clients.

La majorité des producteurs de l'IP-SUISSE peuvent se réjouir d'une année céréalière positive. Les rendements ont été très bons, la sécheresse a moins affecté les cultures céréalières que les autres cultures. La qualité boulangère et le poids de l'hectolitre étaient extrêmement réjouissants. Là encore, pour les variétés de haute qualité ; Lorenzo, Molinera, Runal et les mélanges IP-SUISSE, une prime plus élevée est payée parce qu'il y a une forte demande des moulins pour ces variétés.

Classes de primes récolte 2018		
Classe	IP-SUISSE Variété	Primes
IPS TopQ	Digana / Lorenzo / Molinera / Runal	Fr./100 kg
	Isuela®	Fr. 8.25
	CH Nara / Titlis	Fr. 6.25
IPS Top	CH Camedo / CH Claro / Fiorina	Fr. 5.25
IPS 1	Isafir®	Fr. 4.30
	Altare (SW) / Arina / Campala (SW) / Chaumont / CH Combin / Forel / Hanswin / Siala / Simano	Fr. 3.75
IPS 2	Iskor®	Fr. 4.75
	Levis / Montalto / Zinal /	Fr. 3.75
IPS Roggen		Fr. 8.00
IPS Raps	trad. & HOLL	Fr. 7.00



IP-SUISSE
Molkereistrasse 21
3052 Zollikofen

Telefon: 031 910 60 00
Fax: 031 910 60 49

Internet: www.ipswisse.ch
E-Mail: info@ipswisse.ch

L'agriculture durable a une valeur

Les agriculteurs d'IP-SUISSE s'engagent en faveur d'une agriculture globalement durable. Pour la culture de céréales, par exemple, ils respectent des règles strictes en matière de protection des sols et des plantes. En outre, les agriculteurs IP-SUISSE possèdent un large éventail de mesures ciblées pour créer des habitats naturels, maintenir des zones de leurs exploitations proches de la nature et ainsi ils promeuvent la biodiversité.

Tous ces engagements supplémentaires sont récompensés par les utilisateurs qui paient une prime en plus du prix de base. IP-SUISSE tient à en remercier ses partenaires commerciaux, sachant que la mise en valeur de la prime, ne va pas de soi dans l'environnement difficile du commerce de détail.

Plus d'information:

Jacques Demierre

Gérant d'IP-SUISSE romandie

j.demierre@ipswisse.ch

Tel. 021 614 04 72 / 079 567 41 81